



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°19 du 7 août 2025

Belle fin de semaine avec des températures de saison et l'absence de précipitations.

L'essentiel de la semaine

Carotte - céleri : des captures de mouches de la carotte sont enregistrées dans plusieurs secteurs.

Chou, poireau, salade : les conditions annoncées seront favorables au développement des insectes.



Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
Chambres d'agriculture
de Normandie
02 35 59 47 50
marielle.suire@normandie.chambagri.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
d'agriculture de région
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires
du programme

Abonnez-vous sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée
par les Ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de
la santé et de la recherche avec
l'appui technique et financier de
l'Office Français de la Biodiversité



Avec le soutien financier de



Sommaire :

BETTERAVE ROUGE :	2
CAROTTE - CELERI :	3
CHOU - NAVET :	6
OIGNON :	10
POIREAU :	11
SALADE :	13
FOCUS Datura	16
LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :	18
LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !	18

VIGILANCE Datura stramoine

Des plantes de Datura stramoine ont été observées dans une parcelle de pommes de terre / carotte dans le secteur du Mont Saint Michel.

La vigilance est primordiale, y compris dans les zones encore peu à pas touchées, pour éviter une propagation à grande échelle du datura. Chaque plante peut en effet produire plusieurs milliers de graines dont la viabilité dans le sol dépasse 30 ans.

Il est important de surveiller les parcelles dans tous les secteurs.



FOCUS en fin de bulletin page 16

BETTERAVE ROUGE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	MSM	1 parcelle	Grossissement
14	Nord Caen	2 parcelles	

Charançon *Lixus juncii* :**Observations :**

Des larves de *Lixus* sont actuellement observées dans des parcelles de betteraves précoces en cours de récolte dans le nord du département de l'Eure.

Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures de betteraves.

Pour en savoir plus :

<https://www.itbfr.org/publications/fiches-bioagresseurs/le-charancon-lixus-juncii>

Dégâts causés par les larves de charançon *Lixus* (CA 76)**Evolution du risque :**

Les vols et les pontes sont terminés. Il n'y a pas de risque de ré-infestation car cet insecte présente une seule génération par an. En l'absence d'observations d'adultes et en l'absence de larves, il n'y a plus de risque.

Pour les parcelles atteintes, suite à la présence des larves, celles-ci vont se nymphoser pour donner des adultes. Ces individus émergents sont incapables de s'accoupler car l'appareil reproducteur des femelles n'est pas développé. Ils quittent alors les parcelles de betteraves à la recherche d'un lieu pour passer l'hiver.

Cercosporiose :**Observations :**

Cette maladie est stable dans les parcelles du réseau.

Nuisibilité :

La propagation de la maladie peut être rapide et passer de quelques feuilles tachées à un feuillage en grande partie brûlé. La nécrose des feuilles engendre la diminution de la photosynthèse et peut impacter la quantité et la qualité des récoltes.

Conditions favorables :

Les conditions les plus favorables pour la sporulation des conidies et l'infection de l'hôte sont une température comprise entre 27 °C et 32 °C ainsi qu'une humidité relative à la surface des feuilles supérieure à 90 % pendant 5 à 8 heures.



Cercosporiose (CA Normandie)

Evolution du risque :

Les matinées ou soirées à forte hygrométrie sont favorables au développement ou à la colonisation de la cercosporiose. Les températures actuelles et à venir sont favorables à la maladie si l'irrigation est utilisée, il faut donc être très vigilant.

Observez attentivement vos parcelles.

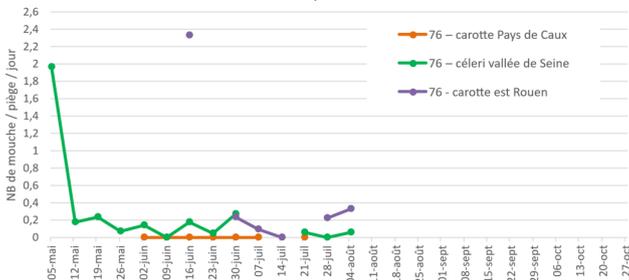
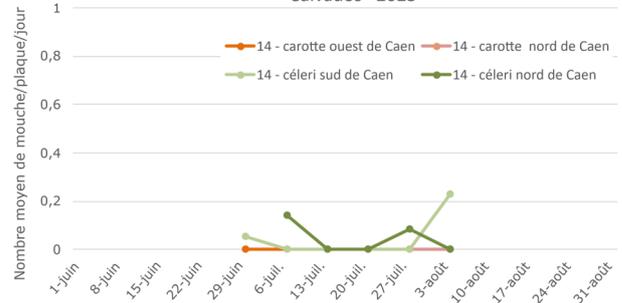
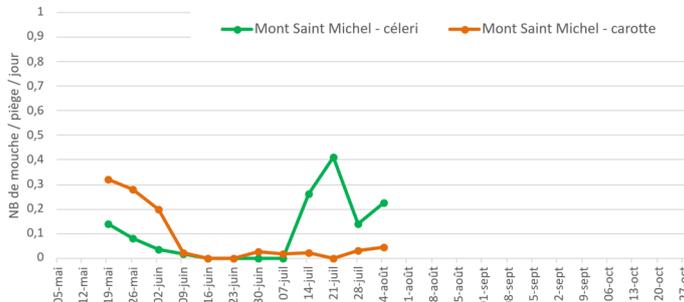
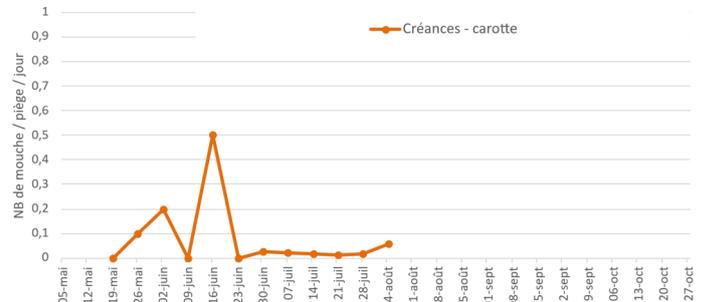
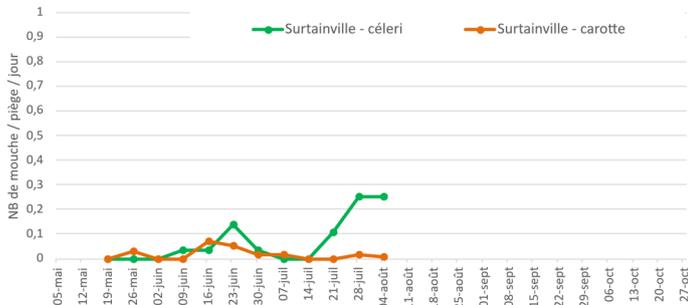
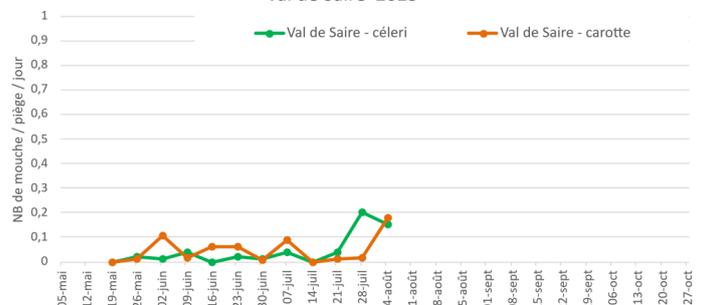
Gestion du risque :**Prophylaxie :**

Assurer une bonne nutrition de la culture permet d'avoir un feuillage résistant et en bonne santé, ce qui peut retarder l'apparition des symptômes. Le cuivre et le magnésium sont des éléments qui permettent au feuillage de lutter contre les pathogènes de ce type.

CAROTTE - CELERI :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27		2 parcelles de céleri rave	
14	Plaine de Caen	3 parcelles de céleri rave 3 parcelles de carotte	
	Val de Saire	1 parcelle de céleri rave 2 parcelles de céleri branche 4 parcelles de carotte	Céleri : grossissement
50	Surtainville	1 parcelle de céleri branche 2 parcelles de carotte	Carotte : grossissement à récolte
	Créances	5 parcelles de carotte	
	Mt Saint Michel	5 parcelles de carotte 3 parcelles de céleri rave	

Mouche de la carotte :**Piégeage :**Evolution des captures de mouche de la carotte
Seine-Maritime/Eure- 2025Evolution des captures de mouche de la carotte
Calvados - 2025Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2025Evolution des captures de mouche de la carotte
Créances - 2025Evolution des captures de mouche de la carotte
Surtainville- 2025Evolution des captures de mouche de la carotte
Val de Saire- 2025**Nuisibilité :**

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Pour en savoir plus : <https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3>

La culture de carotte est sensible à partir du stade 2F et jusqu'à 3 semaines avant la récolte.

Evolution du risque :

Comme débutée la semaine dernière, une activité de mouche de la carotte est enregistrée sur plusieurs secteurs. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :**Piégeage :**

Les captures sont en recul dans le nord Cotentin.



Mouche du céleri (SILEBAN)

Nb mouche/plaque/jour	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29	Semaine 30	Semaine 31	Semaine 32
Seine-Maritime_céleri	0	0	0	/	/	/	/	0
MSM_céleri	0	0	0	0	0	0	0	0
Val de Saire_céleri	0,107	0,08	0,08	0,19	0,75	0,02	0,62	0,14
Surtainville_céleri	0,107	0,21	0,10	0,17	4	0	0,04	0

Observations :

Peu à pas de nouvelles galeries dans les parcelles du réseau.

Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.

Sur céleri-branche : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Les piégeages sont en net recul.

Au vu des stades des céleris rave, il n'y a plus de risque.

Sur céleri branche, il convient d'observer régulièrement vos parcelles pour détecter l'apparition de nouvelles galeries sur le feuillage. Le risque est en recul au vu des faibles piégeages.

Gestion du risque :

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Pucerons :**Observations :**

Aucun puceron n'a été observé dans les parcelles du réseau cette semaine.

Seuil indicatif de risque :

Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.

Evolution du risque :

Observez régulièrement vos céleris branche. **Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.** Le risque est faible à nul. Il n'y a plus de risque pour les carottes et les céleris rave.

Alternaria :**Observations :**

La faible présence de cette maladie est stable dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Le temps sec devrait limiter son développement. Les symptômes seront à surveiller, notamment sur les cultures à fort développement foliaire et en cas de forte rosée. L'irrigation est un facteur favorisant.

Septoriose :**Observations :**

Une faible présence de septoriose est observée dans deux parcelles de céleris branche du val de Saire et une parcelle de céleris rave au Mont Saint Michel.



Septoriose

Élément de biologie :

Le développement de la septoriose est favorisé par des périodes humides prolongées dans une plage de température très large (8 à 28°C), les conditions optimales se situent entre 20 et 23°C.

Evolution du risque :

Le temps humide de la semaine dernière a été favorable à l'apparition de la maladie. Les conditions sèches annoncées pour plusieurs jours devraient limiter son développement. La septoriose est également à surveiller en cas de forte rosée ou d'irrigation sur les céleris branche pour lesquels la présence de taches sur le feuillage affecte la présentation du produit.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Favoriser la rotation des cultures (> 2 ans) avec des plantes non-hôtes.
- Éliminer et enfouir profondément dans le sol les débris végétaux pour accélérer leur décomposition.
- Le travail au champ doit se faire lorsque le feuillage est sec.
- Éviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou début de nuit).

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27		3 parcelles de chou	De 10 feuilles à récolte pour les choux
	Val de Saire	5 parcelles de chou	
50		3 parcelles de navet	De grossissement à récolte pour les navets
	Surtainville	1 parcelle de chou	
		1 parcelle de navet	
14	Nord de Caen	3 parcelles de chou	

Aleurode :**Observations :**

Des aleurodes sont présents dans trois parcelles du réseau sur 12 à 100 % des choux, avec des effectifs de 1 aleurode par chou.

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les conditions climatiques actuelles et prévues sont très favorables à leur installation et leur multiplication. Observez attentivement vos parcelles.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>
Contactez votre technicien.

Altise :**Observations :**

Des altises sont observées dans une parcelle située en vallée de Seine sur 80% des plantes. Elles sont également présentes dans les parcelles de navet du nord Cotentin sur 20 à 50 % des plants. Les effectifs varient entre 1 et 3 insectes par plante.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

Les conditions sont très favorables à l'activité des altises. Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants et de plantules est conseillée pour suivre l'évolution des populations car le risque d'augmentation rapide des effectifs est présent.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Chenilles :**Observations :**

Quel que soit le secteur, des pontes et/ou chenilles sont observées dans neuf parcelles sur 4 à 20% des plants. Ce sont essentiellement des chenilles et/ou pontes de piérides (chou et rave) et de noctuelle qui sont observées, et en moindre mesure des chenilles et/ou pontes de teigne.



Adulte et chenille de teigne des crucifères



Chenille de noctuelle (SILEBAN)



Papillon de piéride et ponte de piéride du chou (SILEBAN)

Evolution du risque :

Les conditions actuelles et annoncées sont favorables au vol des papillons, à la ponte et à l'activité des chenilles.

Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de surveiller l'éclosion des œufs et ainsi repérer les toutes premières chenilles.

Observez également attentivement, les choux feuilles en début de pommaison ainsi que ceux à inflorescence pour lesquels la présence de chenilles ainsi que de déjections peut conduire à des déclassements.

Les chenilles de noctuelle, de teigne et de piéride de la rave pénètrent dans les pommes et y laissent des déjections. Celles de piéride du chou restent sur les feuilles extérieures.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>
Contactez votre technicien.

Mouche du chou :**Piégeage :**

Une reprise du vol de la mouche du chou est observée dans le val de Saire.

Nb moyen de mouche d chou/piège/semaine	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29	Semaine 30	Semaine 31	Semaine 32
Surtainville_chou	3	1,5	1	0	0	0	0
Surtainville_navet	0,5	0	0	0	0	0	0
Val de Saire_chou	0	0	0	0	0	0	0,16
Val de Saire_navet	0	0,5	0	0	0	0	0,5

Observation :

Aucune attaque n'est signalée cette semaine dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Une activité de cette mouche est enregistrée dans le val de Saire. Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Pucerons verts et cendrés :**Observations :**

La présence de pucerons est très faible dans les parcelles du réseau. Des pucerons cendrés sont observés dans deux parcelles situées respectivement en vallée de Seine et en val de Saire sur 5 à 8% des choux.



Pucerons parasités (SILEBAN), larve de syrph et larve de chrysope (CA Normandie)

Evolution du risque :

Les conditions météo annoncées restent favorables au développement des pucerons. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies ainsi que l'installation et l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Maladies sur feuillage :

Observations :

Des symptômes de *Mycosphaerella* et d'*Alternaria* sont notés dans deux parcelles du val de Saire et une du Calvados.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques ont été favorables au développement des maladies. Le temps sec actuel et à venir va limiter leur développement sauf en cas d'irrigation et/ou de fortes rosées.

Evolution à suivre.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
- Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.
- Eviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressuie rapidement en cours de journée.
- Eviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)
- Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- Eliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

Pour *Mycosphaerella*, les variétés ont des sensibilités très variables à cette maladie. Certaines variétés de choux fleurs d'hiver et de printemps sont tolérantes ou moyennement sensibles.

Bactériose du feuillage : Nervation noire

Observations :

Présence stable dans le val de Saire.

Ces taches sont des lésions marginales chlorotiques en forme de V qui se développent sur le pourtour du limbe, provoquant une nécrose pouvant aller jusqu'au dessèchement.



Symptôme de nervation noire des crucifères

Evolution du risque :

Cette bactérie affectionne les températures estivales et les fortes hygrométries consécutives aux pluies, aux orages, aux rosées, et aux irrigations par aspersion. Le temps actuel et annoncé est favorable à sa dissémination. Observez vos parcelles.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

Il existe des différences de sensibilité variétale.

Pigeon :

Observations :

Des attaques de pigeons sont notées dans deux parcelles de chou du Calvados et du val de Saire.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		6 parcelles de semis	
50	Mt St Michel	1 parcelle mottes en AB 2 parcelles semées	De bulbaison à proche tombaison

Mildiou :**Observations :**

Cette maladie est présente dans l'ensemble des parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Le temps sec annoncé n'est pas favorable au développement de la maladie. A nuancer toutefois en fonction des foyers actifs, des rosées matinales, de l'humidité persistante, et de l'irrigation. Observez attentivement les parcelles en cours de bulbaison du fait de la présence d'un feuillage abondant.

Dans les parcelles où la tombaison est amorcée, cette maladie n'est plus impactante pour le grossissement du bulbe.



Tache sporulante

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

Voir BSV n°8 https://fredon.fr/normandie/sites/default/files/2020-01/SBT/legume/BSV_LegumesNormandie_08_2025_05_22%20note%20haies.pdf

Thrips :**Observations :**

Des thrips sont toujours présents dans les parcelles du Mont-Saint-Michel sur l'ensemble des oignons. Leur présence est nulle dans les autres parcelles du réseau.

Nuisibilité :

Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque :

Les conditions ensoleillées annoncées restent favorables à l'activité des thrips phytophages. Observez régulièrement vos parcelles et la présence de la faune auxiliaire. Des chrysopes, des coccinelles et des thrips prédateurs sont présents.

Dans les parcelles où la tombaison est amorcée, cette présence n'a plus d'impact sur le grossissement du bulbe.

Maladie des taches brunes :**Observations :**

Des taches sont toujours constatées dans neuf parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Cette maladie intervient la plupart du temps de façon secondaire : au niveau des blessures des feuilles (vent, grêle), et sur feuilles âgées (plus sensibles à la maladie). Malgré le retour du beau temps, l'humidité qui persiste peut être favorable à son développement. Les irrigations peuvent aussi créer des conditions propices. Evolution à suivre.

Dans les parcelles où la tombaison est amorcée, cette maladie n'est plus impactante pour le grossissement du bulbe.

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		1 parcelle	De 7 feuilles à développement du fût
76 - 27		3 parcelles	
	Lingreville	1 piégeage teigne en AB	
50	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	7 parcelles	
	Mt Saint Michel	5 parcelles	
	Créances	4 parcelles	

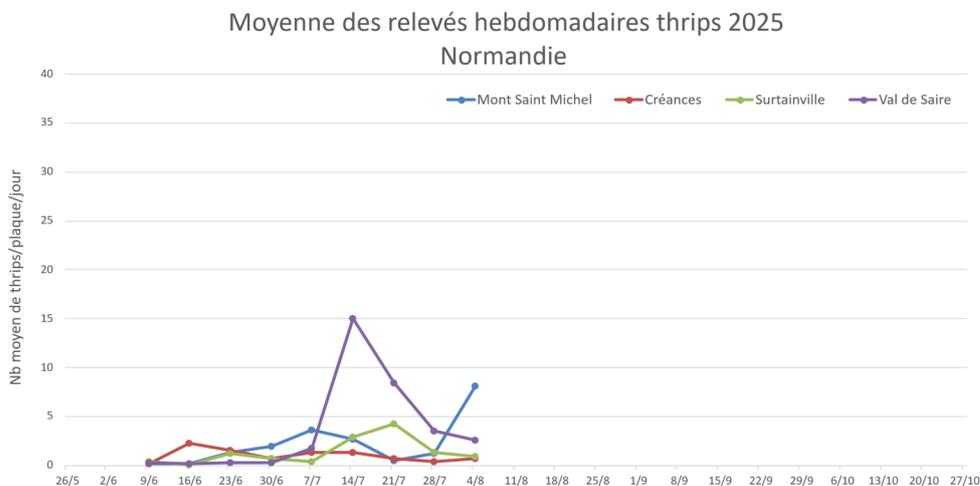
Thrips :**Observations :**

Des thrips sont observés dans la grande majorité des parcelles du réseau.

	Situation semaine	Tendance
Surtainville	Présence de thrips dans les deux parcelles sur 42 % des plantes en moyenne contre 48 % la semaine dernière.	=
Val de Saire	Présence de thrips dans toutes les parcelles sur 24 à 100% des poireaux. Moyenne de 76% contre 65% la semaine dernière.	↗
Créances	Présence dans toutes les parcelles sur 48 à 80 % des plantes Moyenne : 66 % contre 45 % des plantes la semaine dernière.	↗
Mont Saint Michel	Présence de thrips dans toutes les parcelles sur 12 à 72% des poireaux. Moyenne : 42% contre 23% la semaine dernière.	↗
Calvados	Présence sur 100% des plantes.	=
Vallée de Seine	Présence dans une parcelle sur 80% des plantes.	/

Piégeage :

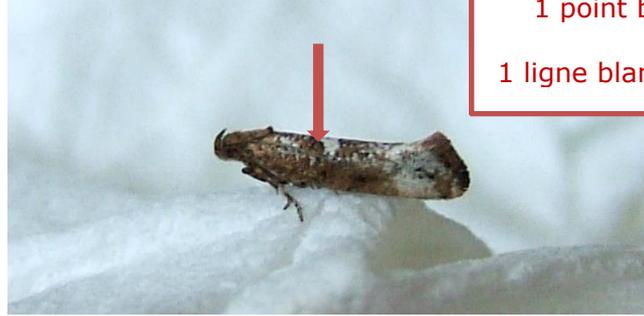
Les captures sont en augmentation sur le secteur du Mont Saint Michel.

**Evolution du risque :**

Les conditions météo actuelles et à venir sont favorables au développement et à l'installation des thrips. Evolution à suivre en fonction des piégeages. Surveillez régulièrement vos parcelles, notamment celles de poireaux d'été et d'automne où le risque d'augmentation des populations est plus fort.

Teigne :**Observations :**

Aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.



Adulte de teigne du poireau

Attention !

1 point blanc => teigne du poireau
≠
1 ligne blanche => teigne des crucifères

Piégeage :

Nb total de papillon/piège/semaine	Teigne du poireau									
	Sem 24	Sem 25	Sem 26	Sem 27	Sem 28	Sem 29	Sem 30	Sem 31	Sem 32	
50 - Créances	0	3	0	0	/	/	/	/	0	
50 - Lingreville	/	/	0	0	0	1	1	1	0	
76 – Vallée de Seine	/	/	/	/	/	/	0	/	0	

Evolution du risque :

Aucune capture dans les parcelles du réseau. Le risque débute dès la présence de chenilles. Observez attentivement vos parcelles.

Rouille :**Observations :**

Une faible présence de rouille est constatée dans 4 parcelles du réseau

Prophylaxie :

- Privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque :

Le temps sec actuel et annoncé n'est pas favorable au développement de cette maladie. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production. Il peut aussi être accentué par l'irrigation ou une forte rosée. Evolution à suivre.

Alternaria :**Observations :**

Des taches sont présentes essentiellement dans le val de Saire sur 4 à 24% des poireaux, cette présence est stable.

Evolution du risque :

Le temps sec actuel et annoncé n'est pas favorable au développement de cette maladie. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production. Il peut aussi être accentué par l'irrigation ou une forte rosée. Evolution à suivre.

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76-27	Vallée de Seine	2 parcelles	
14		4 parcelles	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	4 parcelles	
50	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	De 4 feuilles étalées à récolte.
	Mt Saint Michel	5 parcelles laitues + 2 parcelles frisées	
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Lingreville	1 piégeage noctuelle gamma en AB	

Limaces :**Observations :**

Présence signalée dans une parcelle conduite en AB.

Pour en savoir plus :

- Note nationale BSV :

http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf**Evolution du risque :**

Le temps sec actuel n'est pas favorable à leur activité.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**Voir le BSV n°7 du 15 mai 2025 https://fredon.fr/normandie/sites/default/files/2020-01/SBT/legume/BSV_LegumesNormandie_07_2025_05_15.pdf**Noctuelles défoliatrices :**Adulte et chenille d' *A. gamma*Adulte et chenille de noctuelle *H. armigera*

Piégeage *Autographa gamma* :

Les captures restent faibles dans le val de Saire, Créances et Lingreville.

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29	Semaine 30	Semaine 31	Semaine 32
Surtainville	1,5	0	25	9	10	9	11	12
Val de Saire	5	3,75	12	0,5	3	5	0,7	1,75
Créances	2	12	10	1	4	6	1	3
Mont Saint Michel	2	10	12	22	30	5	10	17,5
Lingreville	Mise en place	5	2	3	11	8	3	5
Calvados	3,5	11	3	19	1,5	7,5	20	27

Piégeage *Heliothis armigera* :

Cette semaine, peu de captures.

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 28	Semaine 29	Semaine 30	Semaine 31	Semaine 32
Val de Saire	1	0	0	1	0
Créances	1	0	0	2	0
Mont Saint Michel	6	2	0	4,5	2
Calvados	Mise en place	/	0	5	5
Surtainville	/	/	0	0	0
Vallée de Seine					0

Observations :

Des chenilles (noctuelle gamma) ont été observées dans trois parcelles du Mont Saint Michel et du Calvados sur 4 à 12% des plantes.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques restent favorables au vol des papillons et au développement des chenilles. Le risque augmente avec le temps sec et les températures en hausse. Au vu des captures enregistrées, il convient d'observer très régulièrement vos parcelles afin de repérer les jeunes chenilles.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>.
Contactez votre technicien.

Pucerons :**Observations :**

La présence de pucerons est notée dans deux parcelles du réseau situées l'une dans le Calvados et l'autre à Surtainville. Les colonies sont observées sur 64 à 72% des laitues dans ces parcelles.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

Résistance :

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.
Plus de détails : <https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles et à venir sont favorables au développement des pucerons. Dans les parcelles avec présence de colonies, le risque est important. Situation à surveiller. Observez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire. Des punaises prédatrices sont présentes dans les parcelles.

Thrips :**Observations :**

Des thrips sont observés dans six parcelles du réseau, sur 4 à 12 % des laitues.

Evolution du risque :

Le temps sec actuel est favorable au développement des thrips. Observez vos parcelles afin de repérer les premiers individus. Surveillez les séries en début de pomaison.

Mildiou :**Observations :**

Aucun signalement dans le réseau.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5843/Salades-Biologie-epidemiologie>

Evolution du risque :

Les conditions ensoleillées ne sont pas favorables au développement de la maladie. Restez néanmoins vigilants et observez vos parcelles, notamment en cas d'humidité persistante, de forte rosée, sur les variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.
- Détruire les résidus, immédiatement après récolte pour limiter la présence de l'inoculum sur les séries suivantes.
- Utilisez si possible des variétés couvertes toutes races de *Bremia* (actuellement BI29-41).

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole> . Contactez votre technicien.

Pigeon :**Observations :**

Des attaques de pigeons sont toujours observées dans la Manche et le Calvados.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.



Dégâts de pigeon

FOCUS Datura

Carte d'identité :

C'est une plante herbacée annuelle mesurant entre 40 cm et 1 m de haut en moyenne (observation jusqu'à 2 m). Chaque partie de la plante contient des molécules toxiques (alcaloïdes) pouvant provoquer des troubles digestifs et cardiaques, des hallucinations, des convulsions voire un coma. L'ingestion d'une forte dose peut entraîner la mort chez l'Homme ou les herbivores. Il est possible de l'observer d'avril à novembre et il fleurit entre juillet et octobre.



Critères de reconnaissance :



Allure générale.
La plante adulte s'élève à une hauteur de 40 à 100 cm

Fleurs solitaires en forme de trompettes blanches ou légèrement rosées de 6 à 10 cm

Feuilles simples vert foncé ovales et dentelées de 3 à 24 cm

Son fruit est une capsule épineuse pouvant mesurer 5 cm

Habitat :

Le datura s'est naturalisé dans les sables et limons des rivières en France. Cette plante est observable dans tout le pays mais plus fréquemment dans le sud. Elle affectionne également les milieux perturbés et anthropisés (champs, terrains vagues et remués, bords de chemins, routes et cours d'eau). Le datura se plaît dans les terres riches en azote.

Impact :

Les graines de datura sont des impuretés botaniques considérées comme des contaminants. Elles contiennent des alcaloïdes tropaniques qui sont des molécules très toxiques. C'est pourquoi la présence de graines de datura dans les matières premières de l'alimentation animale est réglementée.

Son développement végétatif luxuriant rend le datura très concurrentiel des cultures estivales.

Son cycle se réalise sur un an et renouvelle sa population par la dispersion de ses graines.

Gestion :

Dès la fin d'été, surveillez la présence de plante au stade 'graine'. D'une façon générale, il convient de favoriser toutes les actions empêchant la fructification et la maturation des fruits afin de réduire le stock de graines dans le sol.

Grille d'estimation du risque toxicité lié au Datura en culture légumière

Le datura est une adventice particulière, tant par sa biologie que par sa toxicité. Elle nécessite une vigilance accrue en système légumier. Cette grille permet d'estimer le risque grâce à un recensement des pratiques favorisant le développement du datura.



<https://rd-agri.fr/rest/content/getFile/5d827792-3b24-4925-9963-c061a595da88/Datura%20grille%20estimation%20risque%20toxicite.pdf>



Bilan de l'expérimentation GAROTOX (gestion agroécologique à l'échelle de la rotation des adventices toxiques dans les cultures légumières) conduite par l'Unilet et Agro-Transfert.

<https://rd-agri.fr/rest/content/getFile/335f50d9-9e58-47d6-84ca-c6b6390645ef/20230530%20GAROTOX%20Restitution%20finale.pdf>

Autres sources d'informations :

Infloweb : <https://www.infloweb.fr/datura-stramoine>

Arvalis <https://www.arvalis.fr/>

SI VOUS L'OBSERVEZ, ARRACHEZ LES PIEDS (ATTENTION, PORTEZ DES GANTS) MAIS NE LES BRULEZ PAS ET NE LES COMPOSTEZ PAS ! ILS DOIVENT ETRE ELIMINES AUX ORDURES MENAGERES.

Signalez sa présence auprès de FREDON Normandie (marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr) afin que nous puissions mesurer sa présence dans notre région.

LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :



« Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>



Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA

<https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !

La réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs a évolué depuis fin 2021.

Cliquer ici pour télécharger la note d'information BSV-Abeille 2022
https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220330-note_abeilles_2022.pdf

Cliquer ici pour découvrir les nouvelles dispositions réglementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs <https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes>

Cliquer ici pour retrouver la Note Nationale Abeilles - Pollinisateurs
<https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/note-nationale-focus-bulletin-de-sante-du-vegetal-a3306.html>



Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière